



Délocalisation de 13 unités INRA sur le plateau de Saclay

Et « *implication croissante de l'INRA dans la dynamique de la nouvelle Université* »

Information syndicale – janvier 2016

Les présidents des centres INRA de Versailles-Grignon et de Jouy en Josas invitent, à partir du 21 janvier 2016, l'ensemble des personnels à des assemblées générales sur l'évolution du dossier « Saclay »

Le courrier d'invitation précise l'objet de ces assemblées : « Lors de réunions organisées sur les deux centres franciliens, **nous vous proposons de faire le point sur les avancées concernant le campus Paris-Saclay et l'implication croissante de l'INRA dans la dynamique de la nouvelle Université.** Ces réunions seront animées par Marianne Lefort, déléguée régionale Ile-de-France, et par nous-mêmes. Elles seront l'occasion de présenter l'ambition de l'institut et les différentes facettes des projets en cours. »

- Versailles - 21 janvier 2016, de 10h30 à 12h30 – Amphithéâtre du bâtiment 10
- Jouy-en-Josas - 29 janvier 2016, de 10h30 à 12h30 – Amphithéâtre du bâtiment 440
- Grignon - 18 février 2016, de 14h30 à 16h30 – Amphithéâtre AgroParisTech

En amont de ces réunions, et suite aux premières réunions du groupe de travail RH local mis en place, les organisations syndicales tiennent à vous informer des derniers événements concernant ce dossier.

- **A l'automne 2015, nous avons organisé des AG** pour discuter de la mise en place par l'administration d'un groupe de travail inter centre (GTIC) chargé d'élaborer un plan d'accompagnement (mutation, mobilité, formation) des personnels directement concernés par la délocalisation.

Nous avons à cette occasion fait signer une pétition demandant des garanties collectives et un plan exceptionnel de mobilités dont nous rappelons ici le texte :

« Pour tenir compte du fait que l'opération Saclay dépasse largement une simple mobilité géographique des agents, **nous exigeons un plan exceptionnel** :

- basé sur les intérêts des agents et non sur des postes fléchés individuellement en fonction des besoins de la Direction,
- respectant les souhaits professionnels et personnels des agents contraints au déménagement,
- et qui ne les mette pas en concurrence

Nous exigeons des garanties collectives pour ceux qui ne voudraient pas partir à Saclay, qui ne devront pas se faire opposer l'absence de postes

Nous exigeons aussi des garanties collectives pour ceux qui accepteraient d'aller à Saclay : ne pas avoir à re-candidater sur un nouveau poste, sur de nouvelles fonctions, préserver les conditions de fonctionnement des équipes, aménager les conditions de travail pour tenir compte des contraintes individuelles, concevoir des dispositifs exceptionnels pendant les années de mise en place du campus.»

Des motions avaient également été votées par l'ensemble des participants aux assemblées générales. **La pétition a recueilli près de 500 signatures en à peine 10 jours**, elle a été lue et adoptée à l'unanimité du Comité Technique de l'INRA du 29 septembre 2015. **Le PDG, François Houllier, avait alors dit « il y aura bien un plan qui sera à la fois collectif et exceptionnel par son ampleur »**. Cette pétition avait également été remise à l'administration lors de la première réunion du GTIC.

- **Trois réunions du GTIC se sont déjà déroulées**, et cinq autres sont programmées d'ici début septembre 2016.

Nous avons fait remonter le manque global d'informations évoqué par les agents lors des assemblées générales et nous avons obtenu que, préalablement à la conception d'un plan ressources humaines, il soit procédé à une enquête sur les difficultés et les besoins de chacun. Nous avons également insisté sur le manque de communication directe de l'administration sous la forme de face à face avec le personnel. Nous avons ainsi obtenu que soient organisées six rencontres entre les présidents de centre et les personnels regroupés par groupe d'unités.

Malgré cela, nos craintes concernant un déménagement d'une ampleur jamais connue par l'Institut (363 titulaires et 128 non titulaires) restent entières.

Nous ne voyons, en particulier, aucune concrétisation de la part de la Direction Générale sur notre demande (celle des 500 pétitionnaires que nous représentons) **de mise en œuvre d'un plan exceptionnel de mobilités, avec des** garanties collectives pour ceux qui ne voudraient pas partir à Saclay comme pour ceux qui accepteraient d'y aller.

Les Présidents des centres INRA de Versailles-Grignon et de Jouy évoquent, dans leur invitation aux AG « l'implication croissante de l'INRA dans la dynamique de la nouvelle Université... ».

A en croire la presse, la célèbre université a pourtant bien (encore) failli voler en éclat, suite à l'annonce par plusieurs ministres, le 15 décembre dernier, de leur volonté de créer un "pôle d'excellence" à Saclay réunissant les écoles d'ingénieurs du plateau, au sein de l'Université Paris-Saclay.

Autres sujets de tensions : l'annonce d'une augmentation des crédits de Polytechnique de 60 M€ sur 5 ans alors que les budgets de l'enseignement supérieur et de la recherche eux, restent à la traîne. Tension également du fait du mot « intégration » utilisé dans le projet de texte destiné au jury des idex. C'est avec ce terme, accepté par tous les établissements (et donc l'INRA également) que le dernier projet de texte d'Idex a été déposé au jury.

A en croire G. Bloche, président de la COMUE et rédacteur du projet de texte, « **Intégration des membres** », **ce terme pourrait signifier perte d'autonomie, de gouvernance, de moyens et de stratégie des établissements au profit de la Comue Université Paris-Saclay.**

En effet, en réponse à une question de l'agence de presse AEF, il déclare : « *La définition de l'intégration est multiforme : elle peut tout aussi bien concerner la question des fonctions support et du degré de leur mutualisation ; celle des budgets des établissements et de leur degré d'étanchéité ; le mode de nomination des responsables de composantes ; la gouvernance plus ou moins centralisée* ».

La direction générale de l'INRA accepte pourtant déjà de mettre 90% du potentiel scientifique de l'Institut en Ile de France dans cette COMUE Paris-Saclay... alors que l'INRA ne dispose que d'un strapontin au Conseil d'Administration, ne siégeant qu'une année sur deux !!

Plusieurs fois déjà, la Direction de l'INRA a été relativement écartée des processus décisionnels, comme lors des premières auditions de l'IDEX, où des engagements ont été pris sans que l'INRA ne le sache.... Quels mots pourront encore dire l'Institut et ses conseils scientifiques, une fois « intégré » dans l'université Paris Saclay si cette dernière a la haute main sur les orientations de travail ... et tandis qu'on lui demandera de fournir à l'Université des moyens humains et matériels ?

Un comité technique de l'INRA se tient le 16 février : nous interpellons la direction générale par rapport à son positionnement dans ce nouveau schéma « intégré » de l'université : comment entend-elle préserver ses prérogatives en termes de choix scientifiques et préserver ses moyens, humains comme financiers ?

Et nous ré interviendrons par rapport au plan exceptionnel de mobilité avec les garanties collectives exigées par les personnels des centres parisiens largement mobilisés en automne dernier.

Contact Syndicats

- **CFDT** cfdtinra@versailles.inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cfdt/>
Internet : <http://www.cfdtinra.net/>

- **CFTC** cftcinra@versailles.inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cftc/>

- **CGT** cgt@inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt/>
Internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

- **SUD** contactinra@sud-recherche.org
Intranet : <https://intranet.inra.fr/sud-inra/>
Internet : <http://www.sud-recherche.org>